



Périmètres de protection

- Périmètre archéologique
- Périmètre paysager à caractère naturel
- Périmètre paysager à caractère urbain

- ▬ Limites communales
- Bâti
- Parcelles

0 250 500 m



Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain

Avertissement : Le document graphique du dossier approuvé par arrêté préfectoral du 12/07/1991 fait seul foi.